

22 SEPTEMBRE 2018

OSSUAIRES DE BRETAGNE

Par Georges Provost

Ce sujet n'a jamais fait l'objet d'une proposition de conférence par l'ARSSAT depuis ses débuts en 1969.

Et pourtant de nombreux édifices religieux bretons possèdent un ossuaire, sous des formes très diversifiées, allant de l'urne, à un bâtiment extérieur à l'église ou la chapelle, et parfois monumentales.

La conférence se promet de revenir sur l'histoire des ossuaires et la particularité bretonne :

- la fréquence passée et présente.
- les clés de compréhension historique du phénomène avec les pratiques d'inhumation entre le XV^e et le XIX^e siècle.
- Le devenir des ossuaires qui ont perdu leur fonction primitive.

Georges Provost, historien, Docteur et agrégé d'histoire, spécialiste de l'histoire religieuse des XVII^e et XVIII^e siècles, Maître de conférence d'histoire moderne à l'Université Rennes 2, a accepté de venir nous exposer l'étude qu'il a produite sur ce sujet des « Ossuaires ».

En introduction, Georges Provost projette un dessin de l'ossuaire de Pleyben qui illustre le livre de Taylor et Nodier, datant de 1845, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* ; un dessin assez fidèle du bâtiment auquel s'ajoutent des effets « pittoresques et romantiques » pour répondre à l'attente des lecteurs/spectateurs « parisiens » plus ou moins au fait du rapport à la mort « étrange » que sont censées entretenir les sombres populations armoricaines...

...L'intérêt pour ces monuments procède toujours d'un constat d'étrangeté liée à « une sensibilité funéraire » depuis leur origine.

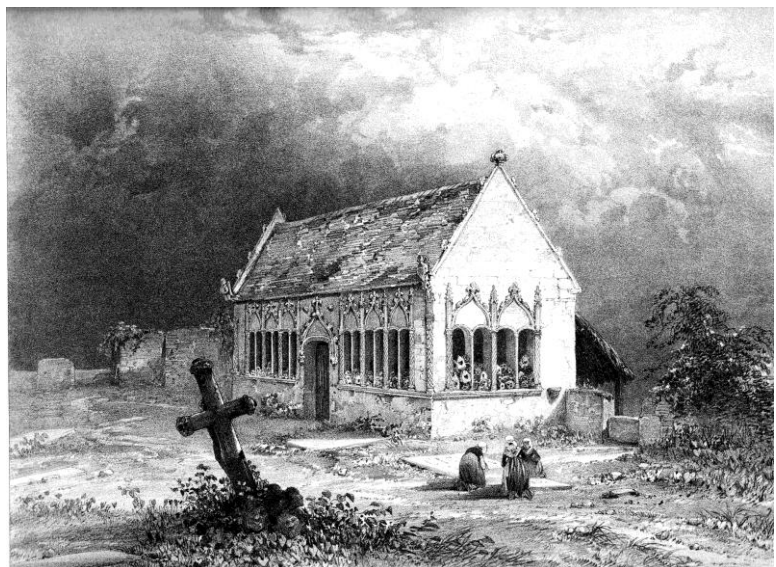


Figure 1 : Taylor et Nodier, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France. La Bretagne*, Paris, 1845.
(dessin de Mayer, lithographie de Jacottet)

En tant qu'historien Georges Provost s'attache à donner « les clefs du déchiffrement de ces monuments réputés si nombreux et si extraordinaires en Bretagne ».

A partir de plusieurs exemples d'ossuaires dont ceux de Saint-Thégonnec, Guicquelleau, Parthenay, des questions se dégagent :

- Des ossuaires « nombreux, oui, certes », mais est-ce partout en Bretagne ? et si non, pourquoi ?
- « De quoi ces monuments divers ont-ils été historiquement le signe ? ».

Les ossuaires ne constituent pas une exclusivité bretonne sans équivalent ailleurs, comme le montre celui de Schorbach au pays de Bitche dans le département de la Moselle. Toutefois leur conservation importante en Bretagne pose question.

La première étape de l'étude historique a consisté à établir un inventaire s'appuyant sur les réalités observables ainsi que les archives, conduisant à la réalisation, en 2002, d'une carte de localisation géographique sur le territoire de la Bretagne, selon les travaux d'Alain Croix (thèse sur « La mort quotidienne en Bretagne », publiée en 1980 sous le titre *La Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles. La vie, la mort, la foi*), de Roger Le Deunff (*Les ossuaires bretons*, Guingamp, 1999) et de Bruno Restif (thèse sur les anciens diocèses de Rennes, Dol et Saint-Malo), complétés par des recherches personnelles de Georges Provost.

Selon les données de cette carte :

155 ossuaires existants ; 164 ossuaires disparus ; 14 mentions issues de visites pastorales préconisant la construction de reliquaires pour enfermer les ossements traînant dans les cimetières ; soit 333 repérages. La très grande majorité des ossuaires existant aujourd'hui se trouve en Basse-Bretagne mais ils ont été très fréquents aussi, sous des formes différentes, en Haute-Bretagne.

« Les plus anciens sont réputés du XV^e siècle, mais l'immense majorité se situe aux XVI^e et XVII^e siècles et très peu du XIX^e siècle dont celui de Moustoir-Remungol daté de 1823 serait le plus tardif ». L'exposé de Georges Provost faisant suite à ces observations comprendra trois parties respectant l'ordre chronologique sur la période du XV^e au début du XIX^e siècle.

1 L'apparition des ossuaires bretons au XV^e siècle : le reflet de pratiques d'inhumation particulières.

« De façon générique, l'ossuaire est un lieu de sépulture secondaire, après un temps d'inhumation plus ou moins long dans une nécropole donnée, cimetière ou église. En général, parce qu'il y manque de place, qu'il y a une saturation de l'espace, ce qui conduit à relever les fosses – c'est le verbe utilisé – à une fréquence variable ».

Cette fonction funéraire apparaît surtout au XV^e siècle, « d'abord dans les villes où les cimetières se nichent au cœur même de l'habitat » telles que Paris (charniers des innocents) ou Rouen (l'âtre Saint-Maclou conservé dans sa construction d'origine) mais aussi Vitry, Quimper ou Rennes.

« Dans les campagnes bretonnes, on peut penser que pendant l'essentiel du Moyen Âge les nécropoles sont des cimetières à peu près systématiquement associés aux églises ».

*« C'est le christianisme qui a introduit cette idée de la communauté des vivants et des morts »
« Dire que le cimetière est alors en Bretagne le lieu d'inhumation ordinaire peut étonner, tant s'est ancrée dans les esprits l'idée qu'aux temps anciens quasiment tout le monde était enterré dans l'église ».*

Mais ce fut le cas pendant une dizaine de générations des XVI^e et XVII^e siècles : avant, et aussi après, l'on enterre dans le cimetière, comme ailleurs.

2 Les ossuaires deviennent utiles

« A partir de la fin du XV^e siècle, on voit désormais à proximité des églises et même de certaines chapelles de petits édicules comme à Locmaria-an-Hent, entre Quimper et Rosporden. Quelques niches ouvertes, pas de porte, des bénitiers qui suggèrent que les fidèles, en passant, jettent de l'eau bénite par les niches ouvertes, des ossements disposés en vrac à l'intérieur.

Comment expliquer cette nouveauté ? Elle est directement liée à la fréquence croissante des inhumations non plus au cimetière mais dans l'église elle-même. Cette évolution peut s'observer un peu partout à la fin du Moyen Âge : l'on valorise plus qu'auparavant l'inhumation dans l'église elle-même, près des reliques des saints, près de l'Eucharistie, au plus près de la prière des fidèles, comme pour en bénéficier physiquement »...

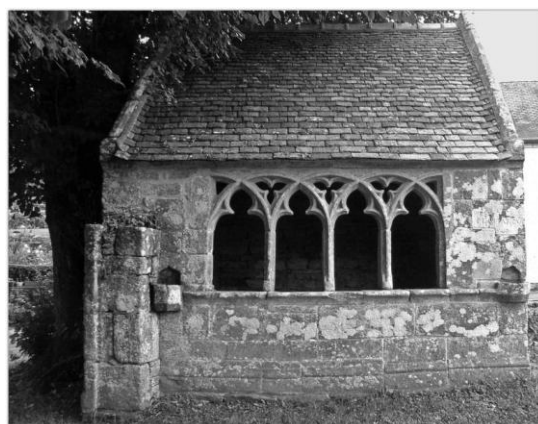


Figure 2 : Locmaria-an-Hent (29), ossuaire, fin du XV^e s.

Pour les notables, des chapelles funéraires dans les églises et les couvents urbains de la fin du Moyen Âge se multiplient, la noblesse mais aussi la bourgeoisie, des marchands, des maîtres artisans s'approprient des espaces, des chapelles. Cette tendance se retrouve dans toute l'Europe occidentale à cette époque, avec cette même signification spirituelle (bénéficier plus efficacement de la proximité du sacré) et cette même logique sociale (être enterré dans l'église, c'est un indice de notabilité, c'est socialement distinctif). Mais en Basse-Bretagne, la tendance va nettement plus loin qu'ailleurs.

« En Basse-Bretagne un peu élargie vers l'est, c'est pratiquement toute la population qui a bénéficié de cette inhumation dans l'église. L'évolution s'est jouée en quelques générations : engagée à partir des XIV^e et XV^e siècles, elle s'affirme nettement au XVI^e siècle et les archives permettent parfois de la mesurer, quand le recteur pense à indiquer si le défunt est inhumé au cimetière ou dans l'église : à Ménéac, A. Croix compte 19,5 % de sépultures dans l'église paroissiale en 1540-1552; 35 % en 1588-1590 (et inversement, au cimetière : 68,9 % à 49,4 %) ».

Alors que la population croît de façon constante de la fin du XV^e siècle jusqu'à la fin du XVII^e siècle, on comprend sans mal la nécessité d'ossuaires plus vastes qui répondent logiquement à l'impératif de vider les fosses de l'église à un rythme d'autant plus rapproché que la majorité de la population y est désormais inhumée.

Lorsque l'ossuaire lui-même est plein, les reliques sont enterrées dans le cimetière. Ainsi à Plœuc-sur-Lié en 1644 : « Les derniers jours de 1644, le relicaire étant tout rempli, les ossements des défunts furent pris et enterrés en deux fosses ».

Le lien est donc apparemment simple et logique : inhumation dans l'église, donc ossuaires monumentaux, ou plus exactement « reliquaires » car c'est ce terme qui est alors utilisé dans les archives. On remarquera toutefois que l'est de la Bretagne, qui enterre pourtant dans le cimetière, se dote lui aussi d'ossuaires, en particulier sur l'injonction des évêques. A Campbon en pays nantais en 1573, nous dit A. Croix, le visiteur au nom de l'évêque enjoint de « faire un petit reliquaire à mettre les os des trespassez ».

Dans le pays de Rennes, au XVIII^e siècle, ce qui inspire ces injonctions, c'est surtout « un souci de décence et de « respect » dû aux restes des morts.

Mais dans ces secteurs de Bretagne, les ossuaires ne suscitent guère de grand investissement monumental ou artistique : le plus souvent, on se contente d'aménager la partie haute, plafonnée, du porche de l'église : un grenier à ossements, auquel on accède sans doute par une échelle, est sommairement aménagé (Langouët, Allaire, Iffendic).

« A l'ouest, l'ossuaire est toujours en pierre, mais il est souvent solidaire de l'église aussi, même si l'on trouve très tôt des petits bâtiments séparés comme à Locmaria-an-Hent ou Lanrivain » ; de très nombreux « reliquaires d'attache » s'adossent au flanc méridional de l'église, soit au bas de la nef et au clocher, soit au porche ».

La monumentalisation des églises, qui est une tendance générale à partir du XV^e siècle, avec des clochers plus élevés et élaborés sur le modèle dit « Beaumanoir », des porches, etc. tend à entraîner les ossuaires dans le même mouvement : Kergrist-Moëlou, Saint-Herbot, Trégastel, sont trois exemples, de qualité particulière et de belles dimensions, avec une implantation du côté sud, le côté où les gens entrent dans l'église : les morts restent plus que jamais au cœur de la vie.



Figure 3 : Ossuaire de Trégastel

« On n'a sans doute jamais cessé de faire des ossuaires d'attache : au XVIII^e siècle, on en fait encore dans le Vannetais, où les éléments de ce que nous appelons « l'enclos paroissial » ne se sont généralement pas différenciés. Cf. l'ossuaire de Silfiac, avec ses balustres classiques très XVIII^e siècle. »
 « Mais cette permanence des ossuaires d'attache ne saurait masquer que la tendance « lourde » à partir de la deuxième moitié du XVI^e siècle est la prise d'autonomie du monument, non plus adossé à l'église mais à l'un des murs du cimetière, dès lors souvent perpendiculaire à l'église, de telle sorte qu'il demeure orienté comme elle vers le soleil levant. L'ossuaire devient alors un élément distinct de l'enclos paroissial (cf. le schéma « canonique » que nous en faisons aujourd'hui). Dans beaucoup de cas, le bâtiment reste de dimensions modestes. Mais il change très nettement d'échelle dans les secteurs de croissance de la population et de la prospérité : on parvient alors, après 1550 et surtout après 1600, à l'apogée de l'ossuaire breton, en particulier dans le Nord-Finistère, le Léon toilier au faîte de sa prospérité ».

3 Un apogée XVI^e-XVIII^e siècles

C'est à cette époque que les ossuaires atteignent leur pertinence maximale, et c'est pourquoi ils sont alors le reflet de multiples influences, artistiques, spirituelles, etc.

En Basse-Bretagne au XVII^e siècle, « l'église est, en effet plus que jamais, la nécropole communautaire » avec une hiérarchie d'emplacements selon le versement de rentes : le chœur est réservé aux ecclésiastiques, les chapelles et le haut de la nef aux notables ; le bas de la nef s'apparente à une vaste fosse commune en fonction des places disponibles moyennant un droit de « poullage » pour l'ouverture de la fosse.

Le cimetière ne concerne plus que les enfants baptisés mais morts jeunes, des inconnus présumés catholiques. Les épidémies peuvent entraîner des inhumations au cimetière, notamment dans les années 1620-1640.

Cette intensité de pratique amène « un investissement maximal consenti aux « reliquaires ». Deux grandes caractéristiques marquent cette période des XVI^e et XVII^e siècles :

- « Un changement d'échelle » qui conduit à une évolution en « chapelle-ossuaire », munie d'une porte centrale, telle que celle de Pencran datant de 1594. Clochetons et fenêtre de pignon apparaissent aussi comme pour l'ossuaire de Sizun (1585-1588).

- « La grande créativité » des concepteurs et des commanditaires des ossuaires dont les décors sont inspirés des modèles décoratifs de la Renaissance, tel que celui de Sizun.

« Les grands ossuaires du XVII^e siècle participent de cette évolution vers plus de rigueur, plus « classique » que « baroque » si l'on veut bien admettre ces catégories un peu sommaires (La Roche-Maurice, 1639-1640 est un exemple).

« Mais les ossuaires du XVII^e siècle sont bien baroques quand même par la sensibilité macabre qui les anime, sensibilité exacerbée à la mort qui multiplie alors, à peu près partout en Europe, les crânes, les ossements en sautoir, les larmes d'argent, sur quantité de décors. Alors que le macabre était jusqu'ici très peu présent sur les ossuaires, il s'y affiche désormais avec ostentation, en particulier dans les ossuaires de la période Louis XIII, période très éprouvée par les pestes et les épidémies ».

A la Roche-Maurice (1639, date de la plus grande épidémie bretonne du XVII^e siècle) et à Ploudiry (1635) apparaît l'Ankou. A Ploudiry « il menace de son dard quatre personnages symboliques : le juge, le paysan, le noble, la femme ».

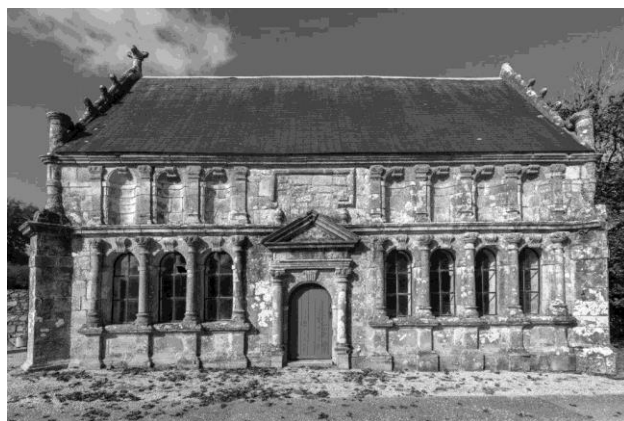


Figure 4 : CHAPEL DA SA ITROP HA KARNEL DA LAKAT ESKERN AN POBL
 Chapelle de Sainte Eutrope et ossuaire pour déposer les os du peuple (Pencran, 29)

L'ossuaire prêche « d'un langage muet mais très éloquent » :

- « le XVII^e siècle, c'est plus globalement l'essor de la didactique religieuse sur les ossuaires (comme sur les retables, etc. dans l'esprit de la Réforme catholique). L'ossuaire tend alors aussi à devenir un objet, voire un lieu de prédication. L'ossuaire de Guimiliau (1648) avec sa chaire extérieure en est un bon exemple ».

- « Chemin faisant, la fonction de l'ossuaire va donc très au-delà du simple entrepôt à ossements. Il est le support de sermons et de cantiques édifiants, le lieu d'exercices religieux variés qui sont souvent désormais des messes célébrées à l'intention des défunts... Là aussi, l'ossuaire accompagne une évolution générale : la croissance des demandes de messe pour les défunts, même de milieu modeste. »

- « Certains d'entre eux évoluent en chapelle, avec des incidences monumentales majeures, à Saint-Thégonnec ou Lampaul-Guimiliau : il n'y a plus seulement un clocher, il y a plusieurs portes, il y a un véritable chœur, polygonal, percé de grandes verrières latérales, éclairant un autel, avec un grand retable... L'autel est désormais surtout pensé pour dire des messes pour les morts, sous l'égide de saint Joseph à Saint-Thégonnec, saint Joseph que le XVII^e siècle promeut partout en Europe comme le patron de la Bonne mort. Il en va de même à Lampaul-Guimiliau (retable du Christ ressuscité et magnifique porte de l'arbre de vie) ».

« D'où une question : peut-on encore imaginer des ossements entassés dans ces ossuaires qui sont devenus de magnifiques chapelles, aussi belles que l'église paroissiale ? A Saint-Thégonnec, on peut être à peu près sûr qu'il n'y a jamais eu d'ossements, sinon peut-être quelques boîtes à crâne : il existait en effet un autre « reliquaire » dans l'enclos paroissial, dont nous parlent les archives du XVIII^e siècle ».

« Autre question : s'il ne recueille déjà plus d'ossements, alors même que la nécessité perdure, le bâtiment autonome a-t-il encore un avenir ? Les messes pour les morts, on peut les dire tout aussi bien sur l'autel des Trépassés ou des Agonisants que chaque église compte plus ou moins... ».

4 Déperdition et réaffectations des ossuaires du XVIII^e-XX^e siècle

La lente déperdition de la fonction funéraire.

Une lente déperdition de la fonction funéraire s'échelonne à nouveau sur plusieurs générations.

« On peut la faire démarrer à partir de l'arrêt du Parlement de Bretagne qui, le 16 août 1719, proscrit l'inhumation dans les églises de la province, pour des raisons officiellement sanitaires à l'heure où Rennes connaît une scarlatine mortifère. Mais on sait bien que presque partout l'application de cet interdit a été longtemps différée jusqu'en 1750-1760. Quoi qu'aient pensé les magistrats du Parlement, ou aussi les membres du clergé qui sont précocement favorables au changement, les fidèles, surtout ruraux, demeurent très attachés à l'inhumation dans l'église. La majorité ressent l'enterrement au cimetière comme une insupportable mise au rebut des ancêtres, dommageable à leur salut éternel ».

Une majorité de paroisses continue vers 1750 d'afficher imperturbablement 80 à 90 % d'inhumations à l'église. Ce n'est vraiment que vers 1760 que le Parlement et recteurs obtiennent gain de cause. Les cimetières sont alors pourvus de grandes dalles horizontales de schiste ou de granite qui singularisent le cimetière du XVIII^e siècle (Kergrist-Moëlou ou Saint-Thégonnec 1898).

Une telle résistance des usages laisse, on le voit, un solide délai de grâce à la majorité des ossuaires qui conservent intacte leur fonction jusque vers 1760 au moins.

Et même une fois que le tournant a été pris, l'inhumation dans le cimetière se fait souvent près de la croix, lieu le plus sacré, laissant ainsi perdurer le problème de saturation de places.

« C'est ce qui explique les derniers ossuaires, comme celui de Moustoir-Remungol 1823 (tout à fait néo-classique final, très original), alors que l'on n'inhume plus du tout dans l'église depuis sans doute plus d'un demi-siècle ».

D'autres ossuaires continuent de servir, non plus pour recevoir des ossements nouveaux, mais des boîtes à crâne qui n'ont jamais été plus nombreuses qu'à la fin du XIX^e siècle. Leur succès s'explique ainsi : alors que beaucoup de familles ne possèdent pas encore de tombes de famille, la boîte à crâne donne la possibilité de conserver l'individualité du défunt.

Enfin, même si les ossuaires ne reçoivent plus de nouveaux ossements, y compris sous la forme de boîtes à crâne, et sont donc en quelque sorte fossilisés, ils n'en sont pas moins toujours remplis d'ossements anciens que nul ne songe encore à retirer.



Figure 5 : L'ossuaire de Ploubazlanec (22), gravure de Frédéric de Haenen, L'Illustration, 3 novembre 1894.

Avec la perte de la fonction initiale s'ouvre le temps des réaffectations, et à dire vrai parfois très tôt et les exemples sont tout à fait variés tels que :

- Sizun : la première mairie, 1790, avec une porte ouverte non plus sur l'enclos, mais sur le bourg (l'inscription « MAIRIE » se devine encore : elle a eu ce rôle jusqu'en 1849). La première école communale prend la suite, tenue par des religieuses du Saint-Esprit, avant la construction d'une école proprement dite.
- Pleyben : une poste
- Saint-Thomas à Landerneau : une maison particulière
- Chapelle des catéchismes, des congrégations... comme cela se multiplie volontiers au XIX^e/début XX^e siècle pour des confréries...
- *Local paroissial à affectations diverses... dépositaire avant les obsèques... remise... voire salle des jeunes de la paroisse !*

La seconde moitié du XX^e siècle voit la possibilité de réaffectations touristiques, liées à la valorisation patrimoniale et touristique de ce que l'on va appeler désormais les « enclos paroissiaux » aujourd'hui. Les ossuaires peuvent présenter des usages variés : lieu de culte toujours, particulièrement précieux quand l'église est en restauration (Ploudiry) ; lieu de vente, librairie religieuse même (Commana) ; lieu d'expositions temporaires (La Martyre)... par quoi les monuments continuent de vivre. »

Quelques cas d'ossuaires « tardifs » sont parfois signalés mais ils s'agit de bâtiments répondant à un usage différent, tout en s'inspirant architecturalement des ossuaires des XV^e-XVII^e siècles : parmi eux, on peut citer Belle-Isle-en-Terre, « la chapelle funéraire de Lady Mond (Maï Manac'h, née à Belle-Isle-en-Terre) : l'inspiration architecturale des ossuaires bretons, avec leur façade de niches gothiques, est patente dans la construction réalisée en 1939 par l'architecte malouin Yves Hémar à la demande de Lady Mond, au-dessus de la crypte où était inhumé son époux dans le cimetière de Locmaria. Dans la chapelle, deux gisants de marbre de Carrare pour Lord et Lady Mond mais en fait Lord Mond fut inhumé dans la crypte et finalement ses cendres furent transférées en Angleterre ; seule demeure Lady Mond, qui fut d'abord inhumée dans le cimetière, puis transférée dans la crypte également, dans un tombeau de granit rose parmi d'autres sépultures de sa famille ».

Conclusion de Georges Provost

Revenant à la question de l'originalité du dossier que je vous ai présenté, on peut avancer qu'elle est indéniable. Certes, il a existé des ossuaires ailleurs que chez nous, mais nulle part de manière aussi systématique et monumentale, et c'est lié à la pratique quasi unanime de l'inhumation dans l'église. Dans d'autres régions d'Europe il peut subsister des ossuaires, mais ils restent un peu exceptionnels et sont souvent la résultante de conditions locales particulières : ainsi à Hallstatt en Autriche, l'espace du cimetière était trop exigu ; de même les ossuaires du Canada s'expliquent différemment : c'est l'impossibilité d'inhumer les défunts quand le sol est gelé qui en est ici la cause.

Enfin, ce sont les quelques exemples de la Moselle germanophone (Schorbach, Bouchepon...) qui se rapprocheraient le plus de nos ossuaires bretons, mais ils se comptent sur les doigts d'une main.

Ce qui frappe dans l'histoire des ossuaires de Bretagne et qui explique aussi leur conservation, y compris lorsqu'il s'agissait de monuments modestes sur le plan architectural, c'est la continuité d'une appropriation communautaire. De ce point de vue, l'ossuaire dit aussi des choses, non seulement de la relation des vivants et des morts en Bretagne, mais aussi des relations sociales tout court. Cela aussi explique la variété des réaffectations envisageables jusqu'à nos jours : réaffectations non funéraires, presque toujours, mais des exceptions sont toujours possibles. On pense à Runan où la municipalité, voici quelques mois, a pris l'initiative heureuse de restaurer la fonction funéraire de l'ossuaire du XVI^e siècle. Pour entreposer les restes provenant de concessions abandonnées où il n'y avait plus de descendants, elle a fait le choix, plutôt que de faire une banale fosse commune, d'utiliser l'ossuaire ancien. Le résultat, conçu par Tania Mouraud, paraît tout à fait intéressant et, à ma connaissance, c'est unique en Bretagne.

Crédit photos : Georges Provost

Résumé : Michèle Le Bourg

